

L'association loi 1901, le P'tit l'école la cour de Grand-mère Annette, créée le 14 août 2016, dont le siège social est fixé à Vincenzo, 97480 Saint-Joseph. [Ptitlecolelacourdegrand.mere@gmail.com](mailto:Ptitlecolelacourdegrand.mere@gmail.com)

Les membres fondateurs sont des agriculteurs, éducateurs, en activité ou au chômage, soucieux du devenir de l'agriculture. **Ses objectifs sont animés par l'agroécologie.** Les ateliers participant largement au savoir-être de l'individu et les ateliers d'éducation à l'environnement, ont des objectifs essentiels, participer sereinement au nouveau paradigme de notre société, en transition écologique, qui n'a pas d'autre choix que de se tourner vers l'agroécologie. Elle explore tous les domaines qui lui permettent de participer à sa manière, à une nouvelle représentation du monde et contribuer à un nouveau modèle cohérent de vision du monde avec l'agroécologie comme socle privilégié. L'association lutte contre les manquements au devoir de probité. Elle assiste les victimes d'accident de travail et de service ou de maladie professionnelle, ainsi que la lutte contre l'exclusion sociale, culturelle, professionnelle. Elle fait la promotion de la culture créole...

**Le 1er mai 2018**

À

**La CNPP route des géraniums**

253, rue Hubert Delisle - 97430 Le Tampon

02.62.44.98.46

[routedesgeraniums@debat-cndp.fr](mailto:routedesgeraniums@debat-cndp.fr)

Pourquoi le Conseil régional veut-il faire saigner la plus longue planèze de la Réunion, de Saint-Pierre à la Plaine des cafres, par un monstrueux serpent de 400 m de réserve et de 20 km de long, qui se tortille, alors que ce paysage exceptionnel doit être protégé ? Le fait de scinder en 2, notre planèze, laisse présager des conséquences destructrices à tous les niveaux, économiques, humains et naturels... Il est à noter que ce projet de route des géraniums pourrait correspondre à un projet continental, il ne peut être en aucun cas un projet insulaire !

Plusieurs questions s'imposent à nous, même si nous n'avons pas encore toute l'information. Nous devons répondre en à peine une dizaine de jours, à un projet qui existe déjà depuis plusieurs années. Nous ne pouvons que poser des questions, même si nous considérons comme un mépris du maître d'ouvrage, de refuser de répondre à nos questions. Nous n'en aurions plus si le maître d'ouvrage avait déclaré dans les médias, que ce projet de routes des géraniums, est définitivement enterré. Non ! Il a déclaré qu'il suspend le projet en attendant un autre maire ! Ce n'est que grâce à vous que nous avons été informés de ce projet surdimensionné, inadapté. Le bouche à oreille a très bien fonctionné, pour atteindre toute la population, il nous aurait fallu un bon mois à l'avance pour réunir tous les avis dans la population. Nous remercions la CPDP route des géraniums pour leur travail. Pour qu'on ne vous salisse pas sur les réseaux sociaux, il aurait fallu que vous cessiez de donner la parole au public, en cessant toute réunion et surtout celle du 03 mai 2018, de clôture des débats :

- Puisque le projet n'est pas arrêté, pourquoi le maître d'ouvrage ne répond plus à nos questions ?

- N'est-ce pas là une tentative de museler la parole de la population, pour faire passer en force ce projet ?
- Où est le respect du peuple, lorsqu'il est sous-entendu que ce même peuple ne peut qu'adhérer à ce projet absurde et que seul le maire du Tampon fait de la résistance ?
- Ce maire n'est-il pas un bouc émissaire qui permet au maître d'ouvrage de manipuler la population à coups de communiqués de presse, en plein débat public ?
- Est-il normal de geler un projet en l'ÉTAT, en plein débat public même, animé ? De dire à la population de cesser de polémiquer, alors que la population est inquiète du devenir de sa vie, de sa culture créole, de son environnement naturel, face à ce projet inconcevable ?
- Est-ce normal de faire passer un vent de terreur parmi la population du sud, rendre malades certains, en nous mettant sous le nez un projet illogique, insensé, d'un demi-milliard d'euro, menaçant d'exproprier plus de 4 550 familles, sur 6 tracés ?
- N'y a-t-il pas un manquement au devoir de probité du maître d'ouvrage pour avoir interrompu les débats, alors que le projet n'a pas été retiré définitivement ?
- N'y a-t-il pas eu aussi un manquement au devoir de probité, à l'élue, qui, suite à l'annonce du maître d'ouvrage de remettre sur le tapis, le projet de route des géraniums, en cas d'élection d'un nouveau maire, s'est portée candidate à la mairie du Tampon en 2020, pendant le débat public ?
- Est-il logique de vouloir ainsi faire passer un tel projet destructeur, en méprisant les avis du public ?
- Est-il cohérent de présenter au public et aux autorités, ce projet de route des géraniums qui ne respectent pas les lois sur l'environnement, projettent de détruire la planète la plus longue de l'île de la Réunion et projettent d'exproprier une bonne dizaine de milliers de personnes, comme une extermination programmée ?
- N'est-ce pas avoir du mépris pour sa population pour avoir politiser ce moment difficile pour toute la population en souffrance, avec la volonté de nous écarter du débat ?
- La monstrueuse route, irrespectueuse de la transition écologique, en se tortillant, n'a-t-elle pas évité certaines habitations ? En ne voulant pas recalibrer certaines routes comme celle de Dassay, ne protège-t-on pas certaines habitations ? Nous avons repéré certaines habitations d'élus et comme par magie, elles ne se retrouvent pas sur le tracé !

**En vous remerciant d'avoir bien voulu continuer le débat public, pour nous permettre de nous exprimer, nous vous souhaitons, bonne réception,**

**Dominique BRET née POTHIN**

**(Agricultrice en Agroécologie, permaculture)**

**Et présidente de l'association le p'tit l'école la cour de grand-mère Annette**

**Je me réserve le droit de communiquer cette lettre et tous les documents que je vous fais parvenir, en LETTRE OUVERTE.**